



SAISON 2021 / 2022 (club affilié à la FFJDA)

Nom du licencié : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	
Téléphone du licencié : _____	e-mail : _____
<i>pour les judokas</i> Poids : _____	Couleur de ceinture : _____

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Monsieur : _____ Madame : _____
demeurant : _____
téléphone1 _____ téléphone2 _____
adresse email _____

autorisent les responsables de JUDO VILLEFRANCHE à prendre, en cas d'accident, toutes mesures que ceux-ci jugeraient utiles.

◆ Nous acceptons que notre enfant _____ soit confié à un médecin ou à un chirurgien et nous donnons notre accord si ce chirurgien estime nécessaire une intervention avec ou sans anesthésie générale. Nous nous engageons à préciser, sous notre signature, les intolérances médicamenteuses que nous connaissons et les précautions que nous recommandons.

◆ Nous déclarons renoncer à toutes poursuites ou réclamations contre les dirigeants, éducateurs, membres du club et bénévoles qui assurent, gratuitement, le transport des judokas vers les différents lieux de compétition.

◆ Nous nous engageons à assurer dans la saison, bénévolement, un déplacement qui pourra être choisi en fonction du calendrier annuel des compétitions.

Le Club vous rappelle que votre responsabilité de parents est engagée tant que vos enfants ne sont pas sur le tatami, encadrés par leur professeur.

LU ET APPROUVE, le SIGNATURE

MODALITES D'ADHESION

Pour permettre au licencié de participer aux entraînements et aux compétitions, et ceci indépendamment de notre volonté, nous demandons de bien vouloir régler au plus tôt, la cotisation afin de pouvoir lui prendre la licence assurance auprès de la FFJDA;

- Cotisation annuelle nouveaux inscrits: 147 € (1 personne), 277 € (2 personnes), 394 € (3 personnes et plus)
 - Cotisation annuelle anciens inscrits: 112 € (1 personne), 212 € (2 personnes), 303 € (3 personnes et plus)
- La cotisation peut être réglée en 3 fois (3 chèques déposés à l'inscription)

Pièces à fournir

- Autorisation parentale pour les mineurs (comprise dans ce document)
- Pour les nouveaux licenciés majeurs, un certificat médical mentionnant " apte à la pratique du judo à l'entraînement et à la compétition". Pour les autres, si l'ancien certificat a moins de 3 ans, remplir le Questionnaire-Santé et l'attestation QS (disponibles au club).
- Pour les mineurs, répondre au Questionnaire-Santé et l'attestation QS (disponibles au club)
- Formulaire d'adhésion à la FFJDA (fourni le jour de l'inscription par le club)

Le club appliquera le protocole sanitaire établi par la FFJDA et le propriétaire des équipements (mairie)